

**Le Président
Olivier SERVA**

Paris, le 21 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONGÉS BONIFIÉS : LES PREMIÈRES ANNONCES SUR LA RÉFORME

Le jeudi 21 mars 2019, la Délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale s'est réunie en vue de la présentation d'un rapport relatif à la lutte contre les discriminations portées par les Députées Josette MANIN, Maud PETIT et Cécile RILHAC.

Cette réunion a été également l'occasion pour la Délégation aux Outre-mer de nommer le co-rapporteur issu des rangs de la majorité sur le projet de réforme des congés bonifiés portés par le Gouvernement. Le Député de la Guyane Lénaïck ADAM a en effet, accepté de rejoindre David LORION, Député de la Réunion dans cette mission qui sera chargée d'éclairer la représentation nationale sur la réforme de ce régime spécifique de congés.

Dans le prolongement de cette nomination, le Président de la Délégation aux Outre-mer, Olivier SERVA, a pu formuler publiquement les premières annonces faites par la ministre des Outre-mer, Annick GIRARDIN une semaine plus tôt lors d'un échange avec les parlementaires à l'Hôtel de Montmorin.

Le Président de la Délégation a ainsi indiqué que la réforme ne reviendrait pas sur :

- Le principe selon lequel les fonctionnaires en congés dans leur département d'outre-mer perçoivent l'indexation de salaire sur la vie chère pendant le temps de leur congé ;
- Le principe selon lequel, les billets d'avion sont pris en charge au titre de la continuité territoriale.

Le projet de réforme devrait ainsi avoir pour objectif d'adapter le régime des congés bonifiés à l'accélération des modes de vie en obéissant à un **nouveau principe** annoncé dès le départ par le candidat à l'élection Présidentielle, Emmanuel MACRON : « *Moins longtemps mais plus souvent* ».

Le Président de la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée Nationale a appelé à diffuser largement cette information afin de calmer certaines inquiétudes, certes légitimes, néanmoins fondées sur de fausses informations.

Contact presse :

- Keyza NUBRET, 0670 93 86 67, sophie.grand-bonheur@clb-an.fr
- Sandrine SERVA, 0690 75 89 28, s.serv@clb-an.fr